

# SUJET

## 2020-2021

### HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

#### Première Générale

### ÉVALUATIONS COMMUNES

**Classe de première**

**Voie générale**

Tronc commun

**HISTOIRE-GÉOGRAPHIE**

**Évaluation commune**

Durée de l'épreuve : 2 heures

Les élèves doivent traiter les deux parties du sujet.

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

**Première partie : question problématisée (sur 10 points)**

Comment le processus de métropolisation modifie-t-il la hiérarchie des villes en France ?

Votre réponse pourra analyser comment la métropolisation accentue la primauté de Paris, renforce le poids des métropoles régionales, et dynamise inégalement les villes moyennes et petites.

**Deuxième partie : analyse de document (sur 10 points)**

En analysant le document (page suivante), vous aborderez la complexité et l'ambiguïté des relations entre le Roi et la Nation à partir de 1789.

L'analyse du document constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Document : Caricature de Louis XVI réalisée en Juin 1792 et destinée au peuple parisien



Note explicative 1 :

Le 20 juin 1792, une manifestation populaire est organisée à Paris à l'initiative des Girondins le jour anniversaire du serment du Jeu de paume. Lors de cette journée, le peuple parisien envahit le palais des Tuileries : le roi accepte de coiffer le bonnet phrygien et boit à la santé de la Nation.

Note explicative 2 :

Sous le dessin est inscrit :

*Louis XVI avait mis le bonnet rouge, il avait crié Vive la Nation, il avait bu à la santé des sans-culottes, il avait affecté le plus grand calme, il avait dit hautement qu'il ne craindrait jamais, que jamais il n'aurait à craindre au milieu du peuple ; enfin, il avait semblé prendre une part personnelle à l'insurrection du 20 Juin. Eh bien ! Ce même Louis XVI a bravement attendu que ses concitoyens fussent rentrés dans leurs foyers pour leur faire une guerre occulte et exercer sa vengeance.*

Source : Auteur anonyme, « *Nouveau Pacte de Louis XVI avec son Peuple le 20 juin 1792, l'an quatrième de la Liberté* », gravure et mezzo-tinto avec aquarelle, v. 1792, Paris, Musée Carnavalet.